Record Nr. UNINA9910637690203321

Autore Aoki Hiroya

Titolo L'entreprise et l'intelligence artificielle - Les réponses du droit / /

Alexandra Mendoza-Caminade

Pubbl/distr/stampa Université Toulouse 1 Capitole, : Presses de l'Université Toulouse

Capitole, 2022

[Place of publication not identified]:,: Presses de l'Universite Toulouse

1 Capitole, , 2022

ISBN 2-37928-115-7

Descrizione fisica 1 online resource (577 p.)

Altri autori (Persone) BentaïebKamilia

BeretSarah
BettoniLucas
ChaiehloudjWalid
ChassangGauthier
ChebchoubSarah
CunhaDiogo Costa

Dejean-OzanneChristophe

DeltornJean-Marc
DesbaratsIsabelle
DuguetAnne-Marie
DussartVincent
EmmertFrank
GelinRodolphe
GuéganGuillaume
HuffmanMax

HureauxJeremy
JambortSébastien
LarouerMarion
LarrieuJacques
LemercierKarine
MangematinCéline

Mendoza-CaminadeAlexandra

MeneceurYannick NagatsukaMakoto PoujadeHélène RakotovahinyMarie

Schmidt-KessenMaria Jose

SerafinAnthéa

SkrebersAnne-Sarah

SugisakiHiroshi TeresiLaurent YoshidaEtsuko Disciplina

006.3

Soggetti

Law

responsabilité

risque contrat protection

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Désormais omniprésente dans la vie des entreprises, l'Intelligence artificielle suscite de nombreux questionnements auxquels le Droit devra apporter des réponses qu'il s'agisse de l'organisation elle-même de la structure ou plus largement de son activité. Le colloque organisé à Toulouse les 4 et 5 novembre 2021 avait pour objet de procéder à la restitution de travaux rédigés dans le cadre de la parution de cet ouvrage : lors des deux journées du colloque, un panorama a été dressé dans divers champs juridiques des questions générées par l'IA et des solutions envisageables. Cette restitution a été l'occasion d'échanger sur les perspectives possibles et souhaitables. La direction scientifique de la conférence était assurée par le professeur Alexandra Mendoza-Caminade (Directrice équipe EPITOUL-CDA, Directrice du Master Droit de la Propriété Intellectuelle, Université Toulouse 1 Capitole). Le colloque était co-organisé par l'Axe Epitoul de l'Institut Fédératif de Recherche en Droit, le Centre de Droit des Affaires et la Faculté de Droit et Science Politique dans le cadre de Partenariat Hubert Curien (PHC SAKURA).